

**Le Pacte pour un Enseignement d'excellence**

**Présentation de l'appel à candidatures des  
projets pilotes 2025-27.**

Service de Pilotage du PECA



- Vous devez lire l'appel à candidatures entièrement avant de remplir votre dossier
- Nous ne passerons pas en revue l'entièreté de l'appel à candidatures

## Rappel: objectifs des projets pilotes

- Analyse du terrain par le SPIP, AGC et AGE
- Analyse des projets pilotes 23-25
- But : renforcer les domaines d'expressions moins présents et/ou moins développés dans les écoles
- Après analyse, pérennisation éventuelle par l'AGC (ex: « Vis ton patrimoine » à la suite du projet Etincelles)

## Accès à l'appel à candidatures

- Une infolettre envoyée au moment de l'ouverture
- Disponible sur la plateforme « SUBside »
- Ouverture de l'appel **le 31 mars** à 00h01
- Fermeture de l'appel **le 27 avril** à 23h59

## Cadre général

- Qui peut postuler?
  - **Un opérateur-personne morale:**
    - soit repris au sein du répertoire des intervenants culturels du site PECA
    - soit reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
  - **Un opérateur-personne physique:**
    - soit détenteur d'un diplôme d'une école supérieure des arts
    - soit repris au sein du répertoire des intervenants culturels du site PECA
    - soit être en possession d'une recommandation écrite et signée par un référent culturel ou un membre du groupement d'opérateurs culturels ou son référent scolaire

- Les conditions sont les mêmes pour tous les opérateurs:
  - **Au moins 50% du budget doivent être alloués à des ateliers et/ou des sorties réalisés avec les élèves.**
  - **Minimum 3 ateliers par classe pour la somme de 750€**
  - **Pour un maximum de 12 classes (subvention maximale de 9000€)**
  - **Touchant des élèves de l'enseignement obligatoire, tous types, formes, niveaux, filières et réseaux confondus**

# Thématiques

- **Ariane 2.0**: il visera la transversalité permettant des croisements ciblés avec les référentiels de l'enseignement obligatoire. Les domaines de transversalités seront resserrés autour **des sciences, des mathématiques, des langues modernes et anciennes, et de l'éducation physique**
- **3D** : il visera à travailler autour du **volume** via les arts plastiques, visuels et de l'espace et des arts appliqués
- **Émergences** : il visera plus spécifiquement **les techniques émergentes** dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace et des arts appliqués

## Responsables des projets

- Ariane 2.0:



Emilie Wellens – [emilie.wellens@cfwb.be](mailto:emilie.wellens@cfwb.be)

- 3D et Emergences:



Anne-Sophie Lepez – [anne-sophie.lepez@cfwb.be](mailto:anne-sophie.lepez@cfwb.be)

## Cumul des candidatures

- Les opérateurs culturels peuvent candidater pour chaque dispositif
- La **subvention totale** atteindra au maximum les **9 000€**
- Si plusieurs dossiers sont retenus pour un même opérateur ou artiste, le comité de sélection se réserve le droit de choisir lequel des dispositifs sera sélectionné

# Questionnaire

## Bienvenue sur le site des SUBSIDES et des AIDES INDIVIDUELLES.

Cette Plate-forme vous permet de :

- ✓ Rechercher un dispositif d'aide
- ✓ Déposer un dossier de demande
- ✓ Suivre l'instruction et le paiement de vos dossiers

Inscrivez-vous pour bénéficier de l'ensemble de ces services !

**Nouvelle personne morale ou physique ?** [Inscrivez vous !](#)

## DEJA INSCRIT ? Identifiez vous !

[Mot de passe oublié ?](#)

[S'identifier](#)

## IMPORTANT : À LIRE AVANT D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION.

Avant de vous enregistrer dans SUBside, vous devez déterminer à laquelle des catégories ci-dessous vous appartenez.

**Personne morale** : groupement d'individus réunis dans un intérêt commun auquel la loi confère une existence et une personnalité juridique autonomes. Une personne morale s'enregistre avec son numéro BCE ([Banque-Carrefour des Entreprises](#)) ou son numéro d'unité d'établissement à 10 chiffres. (Exemples : une ASBL, une commune, une école, une société anonyme...)

**Personne physique** : individu isolé, qui s'enregistre à l'aide de son numéro de **Registre National**.

**Association sans personnalité juridique** : si vous n'avez ni numéro BCE, ni numéro d'unité d'établissement, voici [la marche à suivre](#).

## Critères d'évaluation pour la sélection des projets

- Les objectifs du projet répondent à ceux de l'appel à candidatures
- Le projet comporte au minimum 3 ateliers avec les élèves
- Les différentes étapes et les contenus des ateliers sont pertinents en regard des objectifs du projet
- La description des objectifs, des étapes et des ateliers permet de se représenter clairement le projet

- Les 3 piliers du PECA (Connaitre – Rencontrer – Pratiquer) sont développés de manière cohérente
- La transversalité est clairement exposée et suffisamment développée dans la description du projet
- Une participation active des élèves et de l'enseignant est prévue dans la description du projet
- Le budget prévisionnel est cohérent avec le projet artistique

